

Affiché le 15 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le 10 juillet 2020 à 11h00, le Conseil Municipal de la commune de Ste EULALIE D'OLT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel, dans la salle du conseil, sous la présidence de Christian NAUDAN, Maire.

Présents : Christiane ALIQUOT, François CLAUZEL, Rachel COUTRERAS, Michel MARCHET, Roland MIQUEL, Richard REINAUDO, Mathieu SOLIGNAC.

Absents excusés : Romain COURTIAL, Cécile DA SILVA, Pauline DOMERGUE

Le quorum est atteint.

La séance qui est publique débute à 11h00

Mme Rachel COUTRERAS est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

N°039/2020 – Objet : Désignation du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales 2020

M. le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.

Après les formalités de rigueur, il a été procédé en premier lieu à l'élection d'1 délégué, en vue des élections sénatoriales 2020. A l'issue du vote,

M. Christian NAUDAN a été proclamé délégué.

Puis il a été procédé à l'élection de 3 délégués suppléants. A l'issue du vote :

M. Michel MARCHET

Mme Pauline DOMERGUE

M. Roland MIQUEL

Sont proclamés délégués suppléants.

Un procès verbal est établi à cet effet et sera déposé ce jour en Préfecture.

N°040/2020 – Objet : Désignation des commissaires de la commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire informe les membres du conseil, qu'une nouvelle commission communale des impôts directs doit être instituée, suite au renouvellement du conseil municipal. Cette commission est composée :

Du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission

De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

Le conseil municipal doit, à cet effet, faire une proposition de 24 personnes à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), qui désignera alors la commission.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fait la proposition suivante :

M. Michel VERLAGUET ; M. Emile SAVY ; M. Roger SOLIGNAC ; M. Thierry VEZIE ; M. François CLAUZEL ; M. François ALIQUOT ; M. Michel AYRINHAC ; Mme Béatrice DOMERGUE ; M. Marc BERNARD ; M. Michel SOLIGNAC ; Mme Nicole CHAUCHARD ; Mme Françoise CORDELLA ; M. Jean-François CLAVEL ; M. Richard REINAUDO ; M. Michel HERMET ; M. Maxime VAYLET ; Mme Bernadette BANIDE ; M. Gérard GINISTY ; Mme Delphine BOUDOU-ETHUIN ; M. Damien DOMERGUE ; Mme Hélène GASC ; Mme Josette ROUSSALY ; Mme Yvette SOLIGNAC ; M. Alain VIEILLESZAZES.

Cette délibération sera transmise à la Direction Générale des Finances qui choisira parmi ces personnes proposées, pour constituer la commission communale des impôts directs.